Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-S25DSJVAP_NO26-DE

DSJVAP – LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

25- SUBVENTION « PROPRIETES » ANNEE 2026

Rapporteuse : Mme GUILLOIS

La subvention « Propriétés » est destinée à accompagner les associations sportives propriétaires d'équipements. Celle-ci est basée sur une participation de la Ville aux coûts réels de fonctionnement payés par les associations (fluides, assurances, petites réparations, taxes diverses…).

Après étude des demandes de subvention, la Commission Sport, Sport Santé propose de maintenir le taux de prise en charge à 32,53 %.

Les montants de subventions seraient les suivants :

Associations sportives propriétaires d'équipements	Rappel subvention 2025	Proposition de subvention 2026
Espérance (salle de danse)	2 708 €	2 665 €
Espérance (terrain aéromodélisme Combourtillé)	419 €	153 €
Tir Sportif La Fougeraise	2 014 €	2 584 €
Tennis Club	5 526 €	3 101 €
TOTAL	**10 667 €**	**8 503 €**

Après avis favorable unanime de la Commission Sport, Sport Santé réunie le 14 octobre 2026, il vous est proposé de valider le montant de ces différentes subventions « propriétés » pour 2026.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:35:46+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:35:46